



# Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

Emmanuel MACHON, Président  
Réf. : 212-AG-2021–info–lieu, date et heure

Angres, le 12 juillet 2021



VILLE  
de  
*Calais*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Samedi 4 Septembre 2021



à

- Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Clubs
- Mesdames et Messieurs les Délégué(e)s des Clubs  
s/c des Correspondant(e)s

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer des lieu, date et heure fixés par le Comité directeur du Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table pour l'Assemblée générale 2021 :

**le Samedi 4 Septembre 2021 à 15h30,  
Complexe sportif et culturel Calypso  
730 Rue Roger Martin du Gard, 62100 CALAIS  
Pointage des clubs à partir de 15h00.**

Au cours de cette assemblée, il sera procédé à l'élection des six (6) postes vacants au sein du Comité directeur, dont 2 réservés à des féminines.

Les candidat(e)s à cette élection doivent remplir le "Bulletin de candidature" joint et le renvoyer au siège du Comité Départemental pour le **Vendredi 13 août 2021, dernier délai.**

Les membres élus à cette occasion exerceront leurs fonctions jusqu'à l'expiration du mandat de l'actuel Comité directeur, soit jusqu'à l'Assemblée générale électorale de 2024.

Tous les autres documents relatifs à cette Assemblée générale organisée par le club de CALAIS OCTT vous seront envoyés dans les délais statutaires et sont consultables sur le site du Comité dans la rubrique "A.G. 2021"

En espérant vous voir nombreux à cette assemblée générale, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Emmanuel MACHON

Le nombre de voix de chaque club est calculé en fonction du nombre de licenciés au 30 juin 2021 pour les clubs renouvelés et au 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour les nouveaux clubs.



Comité Départemental du Pas-de-Calais  
de Tennis de Table  
Maison des Sports du Pas-de-Calais  
9 rue Jean BART - 62143 ANGRES  
☎ : 03 21 72 67 34

[cddt@sport62.fr](mailto:cddt@sport62.fr)

